

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2015

Service instructeur

Service du Développement Economique

2^{ème} **Commission** –
N° CP-2015-6-2-2

Service consulté

Haute-Alsace Tourisme – Agence de Développement Touristique

AIDE A LA RESTAURATION

Résumé : La politique départementale en faveur de la restauration traditionnelle vise à mettre en valeur la gastronomie régionale et les produits du terroir, le savoir-faire des professionnels haut-rhinois et à permettre une évolution de la profession en privilégiant la qualité.

Il est proposé, dans ce cadre :

- d'attribuer une subvention de 10 447 € à la SARL Aux Trois Fleurs pour les travaux de réaménagement du restaurant « Aux Trois Fleurs » à MONTEUX-JEUNE ;
- d'attribuer une subvention plafonnée à 15 250 € à la SARL Société d'Exploitation de l'Hôtel Restaurant Collin pour les travaux de réaménagement du restaurant « Collin » à FERRETTE ;
- d'approuver les conventions afférentes et de m'autoriser à les signer.

Le Département du Haut-Rhin conduit une politique de soutien en faveur de la restauration traditionnelle qui doit permettre de venir en aide à une profession créatrice d'emplois, de valoriser les produits du terroir, le savoir-faire des professionnels haut-rhinois et d'encourager l'évolution de la profession en privilégiant la qualité.

Le rappel des principaux éléments de ce dispositif figure en annexe au présent rapport.

Il a par ailleurs été donné délégation à la Commission permanente du Conseil départemental pour approuver les conventions d'attribution des aides avec les maîtres d'ouvrages.

Deux dossiers, présentés ci-dessous, sont soumis à votre examen :

Nom de l'établissement	Maître d'ouvrage	Travaux prévus	Coût HT des travaux éligibles	Taux	Subvention proposée
Restaurant « Aux Trois Fleurs » à MONTEUX-JEUNE HEB04297	SARL Aux Trois Fleurs M. Christophe BERGER	Réaménagement de l'accueil et des 4 salles du restaurant Installation d'une porte automatique entre les salles et la cuisine Diverses mises aux normes	69 645 €	15%	10 447 €
Restaurant « Collin » à FERRETTE HEB04296	SARL « Société d'Exploitation de l'Hôtel Restaurant Collin » Mme Géraldine FAATH-COLLIN	Réaménagement de la grande salle de restaurant Création de nouveaux sanitaires conforme à la réglementation accessibilité	142 064 €	15 %	15 250 € (plafond)
Total			211 709 €		25 697 €

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.

Au total, les aides proposées s'élèvent à 25 697 € pour les deux établissements susmentionnés.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 10 447 € à la SARL Aux Trois Fleurs pour la réalisation de travaux de réaménagement du restaurant « Aux Trois Fleurs » à MONTREUX-JEUNE ;
- d'attribuer une subvention plafonnée à 15.250 € à la SARL Société d'Exploitation de l'Hôtel Restaurant Collin pour la réalisation de travaux de réaménagement du restaurant « Collin » à FERRETTE ;
- d'approuver les conventions d'attribution de subventions correspondantes, jointes en annexe, et de m'autoriser à les signer ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN